



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **15 mars 2021**

Délibération n° 2021-0545

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : Voirie de proximité - Acquisition, à l'euro symbolique, de 2 parcelles de terrain nu, situées
28 rue de la République et appartenant aux copropriétaires de la Résidence Bocage

service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction foncier et immobilier

Rapporteur : Monsieur le Président Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 février 2021

Secrétaire élu : Monsieur Nicolas Barla

Affiché le : jeudi 18 mars 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Edery, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Leцерf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

Conseil du 15 mars 2021**Délibération n° 2021-0545**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Voirie de proximité - Acquisition, à l'euro symbolique, de 2 parcelles de terrain nu, situées 28 rue de la République et appartenant aux copropriétaires de la Résidence Bocage**

service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction foncier et immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 février 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Dans le cadre de l'élargissement de la rue de la République à Rillieux la Pape, inscrit en emplacement réservé de voirie n° 15 au plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H), la Métropole de Lyon se propose d'acquérir 2 parcelles de terrain nu, libres de toute location ou occupation, situées 28 rue de la République et appartenant aux copropriétaires de la Résidence Bocage.

Leur acquisition permettra de réaliser un trottoir.

II - Désignation du bien acquis

Il s'agit de 2 parcelles de terrain d'une superficie totale de 96 m², cadastrées BV 349 et 351.

III - Condition de l'acquisition

Aux termes du compromis, les copropriétaires de la Résidence Bocage accepteraient de céder ces parcelles de terrain nu, libres de toute location ou occupation, à l'euro symbolique.

Ces parcelles de terrain seront intégrées dans le domaine public de voirie métropolitain après travaux ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve l'acquisition, par la Métropole, à l'euro symbolique, de 2 parcelles de terrain nu d'une superficie totale de 96 m² cadastrées BV 349 et 351, situées 28 rue de la République à Rillieux la Pape et appartenant aux copropriétaires de la Résidence Bocage, dans le cadre du projet d'élargissement de ladite rue.

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie individualisée, le 20 janvier 2020, pour un montant de 535 000 € en dépenses sur l'opération n° 0P09O4369.

4° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2021 - chapitre 21 - compte 2112 - fonction 844, pour un montant de 1 € correspondant au prix de l'acquisition et de 450 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

5° - Cette acquisition à l'euro symbolique fera l'objet d'écritures d'ordre au chapitre 041 en dépenses - compte 2112 - fonction 01 et en recettes - compte 1328 - fonction 01 sur l'opération n° 0P09O2754.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 mars 2021.